

DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES

Rennes, le 15 janvier 2019

MISSION CARRIÈRES

Dossier suivi par : Nelly PERRICHOT/Solène BRISORGUEIL

Aux élus municipaux membres de la Commission Administrative Paritaire

Téléphone : 02 23 62 10 10 - Poste : 35.25.38

Aux représentants du personnel de la **catégorie B**

Télécopie : 02.23.62.11.99

Notre référence : DRH/PC/CB/NP

Objet : Commission Administrative Paritaire du 1^{er} février 2019 – Cat B

Groupe hiérarchique 3

Titulaires

Olivier BARBET

Sylvie ALIX

Suppléants

Thierry BERTIN

Nathalie BOITIN

Groupe hiérarchique supérieur 4

Titulaires

Violaine POUBANNE

Olivier NIVIERE

Sébastien MACIAS

Floriane LE ROY VIAS

Suppléants

Claire L'HOSTIS

Jean-Luc RABAULT

Nathalie BOUGUET

Catherine DELPORTE

Mesdames, Messieurs,

La Commission Administrative Paritaire de la catégorie B se réunira le vendredi 1^{er} février 2019 à **9 heures 45**, à l'Hôtel de Ville (salle Gaëtan Hervé). Je vous transmets l'ordre du jour accompagné des documents relatifs à chaque question.

En formation plénière (groupe hiérarchique 3)

- Désignation du secrétaire et secrétaire adjoint
- Détachements – disponibilités
- Mise à disposition d'agents Ville de Rennes auprès de la Caisse des Écoles
- Renouvellements de détachement entre cadres d'emplois
- Promotion Interne :

Rédacteur

Technicien

Chef de service de police municipale

Assistant de conservation

Animateur

Éducateur des APS

En formation restreinte (groupe hiérarchique 4)

- Désignation du secrétaire et secrétaire adjoint
- Détachements – disponibilités
- Mise à disposition d'agents Ville de Rennes auprès de la Caisse des Écoles
- Renouvellement de détachement entre cadres d'emplois
- Promotion Interne :

Rédacteur principal de 2e classe

Technicien principal de 2e classe

Assistant de conservation principal de 2e classe

Animateur principal de 2e classe

Veuillez agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de mes sincères salutations.

Pour la Maire,
L'Adjoint Délégué au Personnel et à la Sécurité,
Président de la Commission Administrative
Paritaire,

Hubert CHARDONNET

